



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 février 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1^{er} mars 2005

**Coulée Verte - Plan Vélo - Autorisation de signature du marché de
maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2005

DELIBERATION D20050106

de maîtrise d'oeuvre

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 19 septembre 2003, le Conseil Municipal a décidé d'intégrer l'aménagement de la Coulée Verte au Plan Départemental Vélo, initié par le Conseil Général. Le projet consiste en la réalisation d'un circuit de découverte du milieu naturel et urbain comportant des lieux de sensibilisation à l'environnement. Le Plan Vélo ambitionne de relier le centre Ville de Niort au Marais Poitevin, puis à terme, au littoral Atlantique.

Cette partie de la Sèvre étant inscrite dans le zonage des Fonds Structurels Européens – objectifs 2, le Conseil Général a donné un avis favorable à la demande de subvention sollicitée par la ville de Niort au titre du programme de création du Plan Vélo. Cette convention se monte à hauteur de 20 % du montant des travaux.

A ce stade du projet une consultation a été lancée en vue de désigner un maître d'oeuvre pour les études de conception et de suivi de l'ouvrage.

Après analyse des offres, la Commission MAPA (Marchés A Procédure Adaptée), saisie pour avis le 14 février 2005, propose d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à OUEST AMENAGEMENT. Le montant du forfait provisoire du maître d'oeuvre inscrit à l'acte d'engagement, est de 168 877,57 € HT soit : 201 977,57 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché
- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)